

Rubrique 1.2 : LES ENJEUX DE LA FORMATION PERMIS ET LE DEROULEMENT DU PERMIS

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent, indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité, et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière, saura vous guider.

1 - Évaluation avant l'entrée en formation :

Avant de débiter la formation, l'élève passe une série de tests permettant de mesurer ses prérequis, ses connaissances, et ses habiletés. Ce test, à l'aide du véhicule, a pour objectif d'apprendre à connaître le candidat et de constater les différents savoirs (savoir-faire, savoir être) déjà acquis.

L'évaluation dure 50 minutes et va mesurer les connaissances du candidat sur le Code de la Route et sur le maniement du véhicule dans des conditions de circulation variées. Cette évaluation permettra d'établir un volume d'heures de formation.

A l'issue de l'évaluation, un contrat est rédigé entre les parties (notre école, l'élève, les parents, ou les financeurs) qui chiffre le coût de la formation envisagée.

2 - Déroulement de la formation théorique:

Les cours sont dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire de l'autorisation d'enseigner en cours de validité. Il peuvent aussi être suivi à distance ou sur place en autonomie avec un support média permettant un apprentissage en e-learning.

Les horaires des cours sont communiqués par voie d'affichage dans le bureau d'accueil. Les cours sont des cours collectifs.

3 - Déroulement de la formation pratique:

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route, le programme de formation est défini de façon réglementaire. Une durée de formation minimum et un volume d'heures sont prévus pour chaque formation.

Les cours de conduite débutent dès l'obtention du code de la route.

Les cours de conduite se déroulent de façon individuelle.

AUTO ECOLE AUTO MOTO 113

10 Place Stalingrad 47400 TONNEINS
Agrément E1004703580

Tel. 06 81 30 04 68

Mail : auto.moto.113@wanadoo.fr

Siret : 412 563 165 00031 • Code APE 8553Z

4 - Les épreuves de l'examen

L'épreuve théorique :

Selon la catégorie choisie vous devrez réussir l'épreuve théorique. Vous serez convoqué à l'auto-école à une date choisie par vous-mêmes et l'auto-école.

Nous nous occupons de l'ensemble des formalités d'inscription à l'examen de code et vous acheminerons sur le Centre d'examen à la date convenue.

Vous passerez l'examen dans une salle d'environ 7 personnes. Une tablette vous sera remise, ainsi que des écouteurs.

Dès que vous avez votre tablette à disposition, vous écouterez les consignes délivrées par le Ministère pour le passage de votre examen.

Vous devez obtenir une note égale ou supérieure à 35/40 pour obtenir l'examen.

L'examen durera environ 30 minutes.

Vous avez 20 secondes pour répondre à chaque question.

A la fin de l'examen, nous vous ramènerons à l'auto-école.

Votre résultat vous sera communiqué par téléphone ou mail 24 heures après votre passage d'examen.

L'épreuve pratique :

Vous devrez passer l'examen pratique devant un inspecteur des permis de conduire. Les compétences sur lesquelles vous serez évalué le jour du permis sont les mêmes que celles travaillées pendant votre formation au permis de conduire :

Respect du code de la route.

Connaissance du véhicule et capacité à remarquer les défauts techniques.

Maîtrise des commandes et de la manipulation du véhicule.

Capacité à assurer votre sécurité et celles des autres usagers.

Autonomie au cours d'un trajet.

Connaissance des notions basiques des premiers secours.

Capacité à conduire en respectant l'environnement, en adoptant un comportement courtois et prévenant envers les autres usagers.

Système de notation et erreurs éliminatoires :

Pendant le déroulement du permis de conduire, un examinateur agréé par la préfecture sera présent dans la voiture, ainsi que votre enseignant ou votre accompagnateur. Vous serez noté sur un barème de 31 points, répartis selon une grille d'évaluation. Il faut obtenir au moins 20 points pour réussir l'épreuve. De plus, vous ne devez pas commettre d'erreur éliminatoire, comme circuler en sens interdit, griller un feu, etc... Si cela arrivait, peu importe le nombre de points obtenus, vous devrez repasser le permis. La durée de l'examen du permis est de 32 minutes, pendant lesquelles vous serez évalué sur :

- Installation au poste de conduite : vous devrez effectuer les réglages nécessaires pour être correctement installé(e) au volant.
- Test de conduite : vous devrez réaliser un parcours d'environ 25 minutes en suivant les directives de l'examineur et les panneaux du code de la route.
- Trois questions :
 - Vérification intérieure/extérieure du véhicule.
 - Gestes de premiers secours.
 - Notions de prévention Routière.

Ces questions peuvent vous ramener 3 points au total.

- Deux manœuvres

Pour avoir votre résultat, vous devrez vous connecter dès le lendemain sur le site des résultats du permis de conduire.

Si le résultat est favorable, il faudra imprimer le résultat qui sera votre permis provisoire avec lequel vous pourrez rouler et faire dans les 4 mois les démarches auprès des services ANTS afin de faire fabriquer votre titre définitif.

AUTO ECOLE AUTO MOTO 113

10 Place Stalingrad 47400 TONNEINS
Agrément E1004703580

Tel. 06 81 30 04 68

Mail : auto.moto.113@wanadoo.fr
Siret : 412 563 165 00031 • Code APE 8553Z

LE PROGRAMME de formation

COMPETENCES

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

COMPÉTENCES ASSOCIÉES

Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.

. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.

Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire

Démarrer et s'arrêter.

- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.

Utiliser la boîte de vitesses.

• Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.

- Regarder autour de soi et avertir.

- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.

Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.

Adapter l'allure aux situations.

• Tourner à droite et à gauche en agglomération.

• Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.

Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

• S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

• Évaluer et maintenir les distances de sécurité.

• Croiser, dépasser, être dépassé.

• Passer des virages et conduire en déclivité.

Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.

• S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide

• Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.

Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.

Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts,...

Suivre un itinéraire de manière autonome.

• Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.

Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.

Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: protéger, alerter, secourir.

Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation..).

• Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.

• Pratiquer l'écoconduite.

AUTO ECOLE AUTO MOTO 113

10 Place Stalingrad 47400 TONNEINS
Agrément E1004703580

Tel. 06 81 30 04 68

Mail : auto.moto.113@wanadoo.fr
Siret : 412 563 165 00031 • Code APE 8553Z